

DEPARTEMENT DE L'OISE



VILLE DE CLERMONT

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

16. Vente des parcelles AN 231, AN 230 et AN 159 situées rue du Général de Gaulle

Présents : M OLLIVIER, Mme GUILOINEAU, M BELLANGER, Mme GRANGE, M PORTEMER, Mme DOUREY BENOIT, M MIDA, Mme DEMONIERE, M DENYS, Mme BOVERY, M DELCROIX X, Mme MRABET, M. MINE, Mme DARRIGADE, M LAMBERT, Mme CHANOINE, M FAKALLAH, M BOURDIN, Mme SICARD, M SANGUINA, M FORTANÉ, Mme MOPIN, M PERNIER, Mme BERAULT, M DELCROIX J, M CUSSENE, M VATINEL, Mme MEUBLAT, M PLAISANCE

Le nombre de Conseillers
Municipaux

- en exercice : 33
- Présents : 29
- Votants : 29

Absents : Mme BARBIER, Mme MARINO, Mme VITANOSTRA, Mme MARCHAL

Secrétaire : M CUSSENE

La séance est ouverte à 19 h 00

Date de dépôt :
29/04/2026

Date de publication
ou notification :

16. Vente des parcelles AN 231, AN 230 et AN 159 situées rue du Général de Gaulle

Dans le cadre d'une opération immobilière rue du Général de Gaulle, sur le site de l'ancienne corsetterie, le promoteur NORD AMENAGEMENT CONSEIL a sollicité la ville pour acquérir les parcelles AN 213, AN 230 et AN 159.

Ces parcelles comportent une façade fortement dégradée qui jusqu'alors n'a pas pu être détruite, ni restaurée, dans le cadre des projets passés. Dans le cadre des échanges avec le promoteur dans lesquels l'Architecte des Bâtiments de France a été associé, la vente de ces parcelles a été proposée comme une solution afin de permettre une meilleure organisation des stationnements et des flux à l'intérieur du projet immobilier.

L'ensemble du projet porte sur 89 logements. Des projets présentés sur ce site, il est celui qui représente le meilleur compromis entre le quartier d'implantation et le nombre de logements.

Après avis des domaines, et négociation avec le promoteur, le prix de vente a été convenu à 50.000,00 € (cinquante mille euros).

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 13 septembre 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son Premier adjoint, à vendre les parcelles AN 231, AN 230 et AN 159 à NORD AMENAGEMENT CONSEIL pour un prix de 50.000,00 € (cinquante mille euros)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ainsi que son premier adjoint à signer tous les documents se rapportant à cette vente.

Pour copie conforme

Le Maire,

Lionel OLLIVIER

